

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
GOURLIZON**

Séance du 20 mai 2009

Nombre de membres

**l'an deux mil neuf
et le vingt mai**

En exercice 15
Présents 12
Votants 14

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy MARZIN, Maire

Date de la convocation

15 mai 2009

Etaient présents : Ronan CHATALIC – Annie JULIEN - Marcel SERGENT – Jean PLIQUET – Daniel ULRICH - Jean-Yves BOZEC – Geneviève LE FAOU – Bernard TROALEN - Guy LE BERRE – Eric LE BARS – Eric BIGOT – Guy MARZIN

Absents : Emmanuelle RASSENEUR

Michel LE BARS ayant donné procuration à Guy MARZIN
Gilles ALLAIN ayant donné procuration à Ronan CHATALIC

Objet de la délibération

Monsieur Eric LE BARS a été élu secrétaire de séance

Transports scolaires :
Autorisation signature
du marché et de l'avenant
de prolongation de la
convention de mandat

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'aux termes de la convention passée avec le Conseil général, l'appel à concurrence des marchés des transports scolaires est réalisé par le service des transports du Conseil général puis transmis pour signature à la collectivité gestionnaire du service en second rang de la ligne de transports scolaires.

Le marché de la ligne de transport scolaire GOURLIZON/QUIMPER à été attribué, lors de la Commission d'appel d'offres du Département du 19 mai 2009, pour l'année scolaire 2009/2010 et 2010/2011 au groupement de transporteurs CAT/ LE CŒUR/PLIQUET/ETE EVASION.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signature de ce marché et de l'avenant de prolongation de la convention de mandat pour la gestion déléguée des transports scolaires afin de faire coïncider l'échéance des marchés et de la convention (juillet 2011)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à signer :

- Le marché de transports scolaires à intervenir entre la Commune de GOURLIZON et le groupement de transporteurs CAT/LE CŒUR/PLIQUET/ETE EVASION pour les années scolaires 2009/2010 et 2010/2011 pour la ligne GOURLIZON/QUIMPER ;
- L'avenant de prolongation de convention de mandat pour la gestion déléguée des transports scolaires par la Commune
- Jusqu'en juillet 2011.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

G. MARZIN